

# DDC

## NE SIGNEZ RIEN POUR L'INSTANT !

Chers collègues,

Le constructeur a diffusé une circulaire du 11/10/2022 concernant la mise en fonction d'une nouvelle interface DDC (Data Dealer Consolidation).

Comme précisé, « DDC est une base de données alimentée par l'extraction des mouvements des données clients et des informations sur les factures atelier, magasin, ventes VN et VO du DMS. »

Et le constructeur nous demande avec l'appui des ZMS, de signer rapidement des contrats (au plus tard le 15 novembre) avec un tiers de confiance nommé par le constructeur, FCS pour la mise en place de cette interface avec votre DMS.

**ATTENTION : La remontée de nos données est un sujet extrêmement sensible en plein préavis de résiliation de nos contrats, le sujet des datas est au cœur de nos préoccupations.**

**Nous ne connaissons pas l'utilisation qui sera faite de nos données une fois remontées chez le constructeur, ni le gain en retour pour le réseau.**

Sans visibilité, nous avons déjà rejeté ce projet faute de garanties sur l'utilisation de nos données qui font la valeur de nos fonds de commerce.

**NOUS VOUS DEMANDONS DE NE PRENDRE AUCUNE DECISION DANS L'IMMEDIAT ET DE NE PAS SIGNER LES CONTRATS FCS**

Sachez que nous avons demandé à nos DMS partenaires (Lacour, Fiducial et Solware) de ne pas déclencher les interfaces sans un accord préalable de notre Groupement.

Sur ce sujet les Groupements de Concessionnaires et d'Agents Peugeot et Citroën sont solidaires.

**Pour les RA qui sont éligibles à la prime qualité, nous comprenons votre inquiétude face au risque de perdre votre prime qualité 2023 mais merci de patienter.**

**Nous vous tiendrons informés avant le 15/11/22.**

[>> Téléchargez Circulaire DDC 11/10/22](#)

---

**RAPPEL : NOTRE MAIL DU 06/10/22 SUR LE FUTUR CONTRAT DE REPARATEUR AGREE**

Si vous n'avez pas encore envoyé votre LRAR

Veillez en prendre connaissance via [le bouton ci-dessous \(téléchargez modèle de LRAR\)](#) et la remettre sans **modification sur papier à l'entête de votre garage au plus vite**, dans l'idéal sous 3 jours à compter de la réception de ce message et au plus tard vers le 11 ou 12 octobre pour un envoi massif (attention : bien compléter ou supprimer les mots en rouge) sans oublier de la signer.

Nous comptons sincèrement sur vous car ce contrat mettrait en péril notre statut de chef d'entreprise indépendant et dévaloriserait nos fonds de commerce

>> Téléchargez Modèle de LRAR

Soutenez l'action des collègues en ADHERANT AU GAAP

 **GAAP** Le Bureau National GAAP  
GROUPEMENT DES AGENTS AUTOMOBILES FRANÇAIS

Centre Excell - ZAC des Aulnaies

959 rue de la Bergeresse

45160 OLIVET

GAAP | Tél : 02 38 22 12 01 | [Site Adhérents GAAP](#)

---

Vous recevez cette communication à titre exceptionnel en raison de l'actualité sensible liée aux contrats.

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [suivez ce lien](#)